

Fiche de synthèse issue de la dynamique participative

Pour le volet socio-économique de ce nouveau Contrat de Quartier Durable Wiels-sur-Senne (CQDW), une nouvelle méthodologie a été mise en place : un appel à projets participatif. Cette méthodologie a permis d'aboutir à la rédaction de plusieurs fiches de synthèse co-construites avec les associations, les collectifs d'habitants et les services communaux lors des différents groupes de travail organisés entre mars et avril. En effet, lors de ces différentes rencontres, tous les participants ont apporté leur expertise afin de cerner au mieux les besoins et les attentes des habitants du périmètre concerné.

Grâce à ce travail de collaboration, 14 fiches de synthèse ont été rédigées sur base des 5 thèmes principaux issus du diagnostic. En effet, pour tous les thèmes confondus, 14 priorités d'action ont été établies et pour chacune des priorités, une fiche de synthèse a été complétée.

Nous insistons sur le fait que **tout formulaire de candidature rendu devra obligatoirement référer à l'une des 14 fiches de synthèse.**

1. Thème principal

Thème 1	Améliorer la qualité du bâti
Thème 2	Renforcer la cohésion sociale/ Renforcer les liens humains
Thème 3	Activer l'espace public
Thème 4	Valorisation des compétences transversales/Accompagner la mise à l'emploi
Thème 5	Activer durablement l'Avenue Wielemans Ceuppens

2. Priorité d'action

Priorité 3 : Développer l'économie locale et solidaire

3. Lien avec le thème principal et éventuellement avec une autre opération du CQDW/ou du quartier

A travers le développement de l'économie locale, de nouveaux types de structures économiques peuvent émerger, favorisant les circuits-courts, encourageant la création d'emploi au niveau local, ouvrant de nouvelles perspectives de formation, etc.

Ce type d'économie encourage les solidarités de proximité, l'échange de savoirs, la valorisation des compétences, l'injection des bénéfices engrangés dans des activités utiles à l'intérêt général.

Les publics éloignés de l'emploi ou en reconversion professionnelle peuvent trouver, via l'émergence de projets d'économie locale, des perspectives professionnelles en adéquation avec leurs compétences, leurs aspirations et leurs valeurs.

Nous vous donnons également la possibilité de faire des liens éventuels avec les autres thématiques du CQDW. Pour que vous ayez une vision claire des différentes thématiques et de leurs priorités, veuillez-vous référer au tableau synoptique ci-dessous.

Thème 1	Priorité 1 : Sensibiliser et informer en matière de rénovation des logements et de consommation d'énergie
	Priorité 2 : Former les publics à la rénovation et à l'auto-rénovation

Thème 2	<u>Priorité 1</u> : Favoriser et renforcer les liens inter-associations
	<u>Priorité 2</u> : Favoriser et renforcer les liens entre habitants
Thème 3	<u>Priorité 1</u> : Animer l'espace public
	<u>Priorité 2</u> : Préserver et revitaliser l'espace public
	<u>Priorité 3</u> : Encourager la mobilité active et l'accès PMR
Thème 4	<u>Priorité 1</u> : Encourager les préformations et/ou formations professionnelles qualifiantes et/ou formation par le travail pour les publics éloignés de l'emploi ou en reconversion professionnelle
	<u>Priorité 2</u> : Favoriser l'auto-entreprenariat
	<u>Priorité 3</u> : Développer l'économie locale et solidaire
	<u>Priorité 4</u> : Accompagnement/coaching pour la valorisation des compétences transversales
Thème 5	<u>Priorité 1</u> : Animer l'Avenue Wielemans Ceuppens
	<u>Priorité 2</u> : Sensibiliser et informer (propreté, primes,...)
	<u>Priorité 3</u> : Revitaliser les espaces commerciaux (étalages, façades,...)

4. Public visé

Nous rappelons que tous les projets doivent viser les habitants et usagers du périmètre concerné. Nous avons listé les différents publics visés par cette priorité.

- Les personnes sans emploi (18-25 ans, 18-30 ans, 30-45 ans, - 45+)
- Les personnes en reconversion professionnelle
- Les autoentrepreneurs

5. Types d'objectifs à remplir par le(s) projet(s)

Nous énumérons ci-dessous une liste d'objectifs (cette liste n'est pas exhaustive). Vous pouvez également proposer de répondre à d'autres objectifs dans votre dossier de candidature. Toutefois, s'il s'agit de nouveaux objectifs, ils doivent être en lien avec la priorité 3 et être détaillés.

- Vitaliser le tissu économique local
- Diversifier les types d'offres économiques dans le périmètre concerné
- Faire émerger des initiatives innovantes et/ou de modèles économiques alternatifs en adéquation avec les besoins du périmètre concerné
- Développer les compétences des personnes éloignées de l'emploi ou en reconversion professionnelle
- Valoriser des compétences et l'estime de soi
- Déconstruire les stéréotypes de genre
- Impacter positivement les dynamiques locales (mixité de genre, culturelle, intergénérationnelle, socioéconomique)
- Autre

6. Enveloppe budgétaire et répartition (Personnel – investissement – Fonctionnement)

L'enveloppe globale allouée à cette thématique s'élève à 700.000 € pour toute la durée du Contrat de Quartier Durable Wiels-sur-Senne, soit de janvier 2019 à septembre 2022.

7. Projets envisagés

Nous énumérons ci-dessous la liste des différents projets énoncés lors des différentes réunions. Nous n'accepterons que les formulaires de candidature en lien avec ces projets.

- Création d'un espace de co-working
- Création d'un SEL ou renforcement du SEL (Service d'Echanges Local) existant à Forest: échange de compétences/petits services entre personnes
- Création d'un guichet d'économie locale et solidaire
- Création d'une pépinière d'entreprises
- Création d'une « Ressourcerie » permettant la formation au métier de valoriste dans divers domaines (vélo, bois, textile, ameublement, etc.)
- Mise en place d'un dispositif permettant d'apporter une information accessible et actualisée sur la législation en matière d'économie locale et solidaire

8. Profil des porteurs potentiels/des partenaires potentiels

Nous listons ci-dessous les différents porteurs et partenaires potentiels pour ces projets précédemment listés.

- ASBL
- Services publics communaux

Partenaires potentiels :

- Actiris
- Bruxelles- Formation
- Maisons de l'Emploi

9. Conditions de réussite

Nous listons ci-dessous une liste de différentes conditions de réussite permettant de mener au mieux votre projet.

- Adéquation entre le projet et les besoins/attentes du public cible
- Coordination des partenaires de projet
- Le cas échéant, détermination claire du rôle de chaque partenaire via un accord de collaboration (modèle fourni)
- Encadrement/accompagnement des publics
- Mixité des publics (genre, âge, culture, niveau socioéconomique)
- Coordination entre les acteurs à l'échelon local et régional
- Coordination avec les associations travaillant avec les publics visés
- Communication proactive et ciblée en fonction des publics visés
- Disponibilité foncière pour encourager la création d'espaces productifs
- Information accessible et actualisée sur la législation en matière d'économie sociale et solidaire
- Prise en considération de l'existant

10. Types d'indicateurs

Nous énumérons ci-dessous différents indicateurs permettant d'évaluer les projets. Cette liste n'est pas exhaustive. Dès lors, vous pouvez également proposer d'autres indicateurs dans votre formulaire de candidature.

- Augmentation du nombre de structures d'économie locale et solidaire dans le périmètre concerné
- Diversité du public touché par l'offre d'économie locale et solidaire dans le périmètre concerné
- Propositions/initiatives venant des publics (indicateur d'appropriation, d'émancipation et de participation citoyenne)
- Autre